

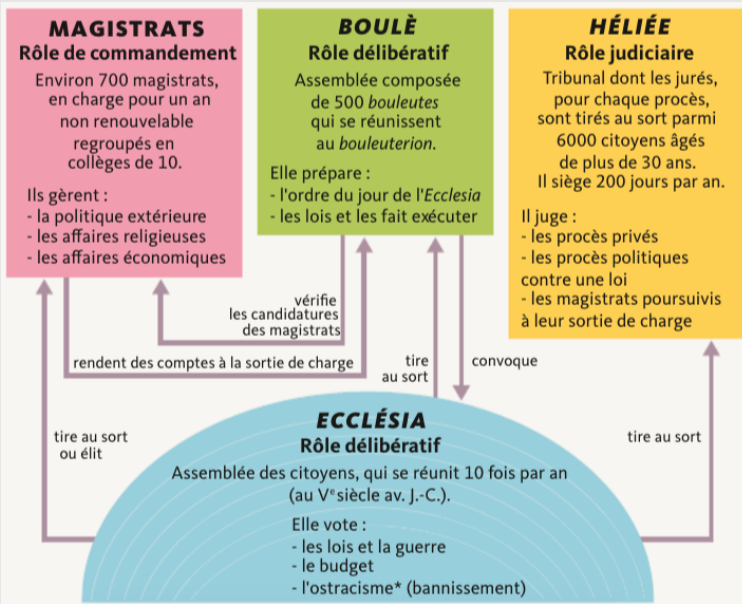
**I – La Grèce et ses multiples empreintes**

**ACTIVITE N°1 – « ATHENES ET LA GRECE »**

➔ A l'aide des documents ci-dessous et du manuel, répondez aux questions proposées selon les trois thèmes étudiés.

**DOCUMENT 1. LES INSTITUTIONS POLITIQUES D'ATHENES**

Tous les citoyens peuvent voter les lois et rendre la justice. Une indemnité permet aux plus pauvres de participer. L'exercice des magistratures, non rétribuée, reste aux mains des plus riches.



**DOCUMENT 2. LES DEVOIRS DU CITOYEN**

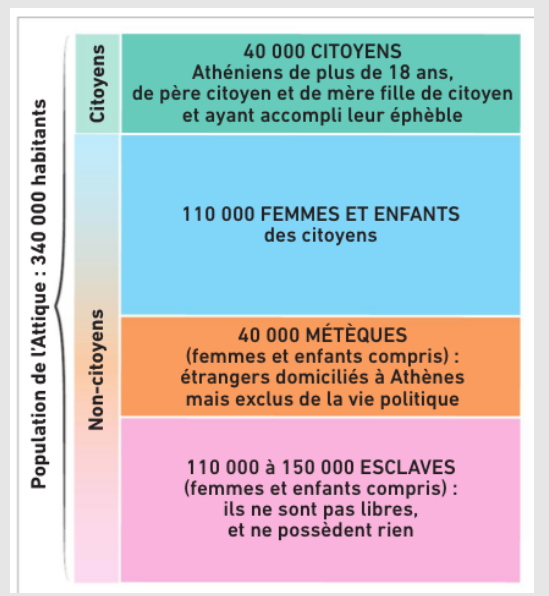
À la fin de l'éphébie<sup>1</sup>, les futurs citoyens prêtent le serment suivant.

« Je ne déshonorerai pas les armes sacrées ; je n'abandonnerai pas mon compagnon de combat là où je serai en ligne ; je combattrai pour la défense de ce qui est prescrit par les dieux et par les hommes ; je ne laisserai pas ma patrie amoindrie, mais plus grande et plus forte, dans la mesure de mes forces et avec l'aide de tous ; j'obéirai à ceux, qui, tour à tour, exercent le pouvoir avec sagesse, aux lois établies et à celles qui seront établies avec sagesse. Si quelqu'un veut renverser ces lois et les enfreindre, je ne le permettrai pas mais je les défendrai dans la mesure de mes forces et avec l'aide de tous. J'honorerai les cultes ancestraux. Que connaissent ce serment Hestia, Arès, Athéna, Zeus, Héraclès.»

Lycurgue (390-324), *Contre Leocrate*, IV<sup>e</sup> siècle avant JC

1. Service militaire réalisé par les Athéniens entre 18 et 20 ans, avant d'obtenir la citoyenneté.

**DOCUMENT 3. CITOYENS ET NON CITOYENS**



**DOCUMENT 4. COMMENT ON DEVIENT CITOYEN**

« Prennent part à la vie politique ceux qui sont nés d'un père et d'une mère athéniens. Les jeunes gens sont inscrits parmi les membres du dème<sup>1</sup> à l'âge de 18 ans. Au moment de cette inscription, les citoyens, après avoir prêté serment, décident par un vote, d'une part s'ils ont l'âge exigé par la loi et d'autre part s'ils sont de condition libre et de naissance légitime [...]. Après que les éphèbes aient subi cet examen à 18 ans, leurs pères élisent trois citoyens pour les diriger [...]. Ces chefs, après avoir réuni les éphèbes, commencent par faire avec eux la tournée des sanctuaires puis se rendent au Pirée où ils tiennent garnison [...]. Ils passent ainsi la première année de l'éphébie. La seconde année, après avoir été passés en revue devant le peuple assemblé au théâtre, ils reçoivent alors de la cité un bouclier et une lance, effectuent des rondes militaires et tiennent garnison dans les forts [...]. À l'expiration des deux années, ils sont désormais confondus avec les autres citoyens. »

Aristote, *La Constitution des Athéniens* (42), IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., traduit par Bernard Haussoulier.

1. Plus petite division administrative de l'Attique.

**VOCABULAIRE :**

**Thalassocratie** : puissance politique qui repose sur la domination de la mer

**Impérialisme** : politique d'expansion d'un État visant à mettre un autre État sous sa dépendance (économique, politique, ...)

**DOCUMENT 5. LA THALASSOCRATIE ATHÉNIENNE AU V<sup>E</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.**



**1. La constitution de l'empire athénien (première moitié du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)**

- Athènes, cité démocratique
- Empire perse
- Guerre contre des alliés révoltés
- Ligue de Délos (478) et autres alliés d'Athènes : alliance contre les Perses et instrument de la domination athénienne
- Siège de la Ligue
- Transfert du trésor de la Ligue en 454 av. J.-C.
- Bataille

**2. Athènes face aux cités rivales (seconde moitié du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)**

- Sparte, la rivale oligarchique
- Alliés de Sparte pendant la guerre du Péloponnèse (431-404)
- Défaite athénienne contre Sparte (404)
- Fortifications d'Athènes

J.M Vidal (dir.), *Histoire 2<sup>nd</sup>*, MAGNARD, Paris, 2019, 1p24

**DOCUMENT 6. LES TRAVAUX DE PÉRICLÈS.**

À cause du nombre croissant de citoyens et sur la proposition de Périclès, on décida de ne pas laisser jouir de droits politiques quiconque ne serait pas né de deux citoyens [Athéniens]. Puis quand Périclès eut pris la direction du peuple [...], la constitution devint encore plus favorable au peuple. Périclès en effet enleva certains droits à l'Aréopage<sup>1</sup> et poussa vivement la cité à augmenter sa puissance maritime, ce qui donna à la foule l'audace de tirer à elle de plus en plus toute la vie politique. [...] Périclès reçut le conseil de distribuer aux gens du peuple ce qui leur appartenait. [...] Et il institua une indemnité pour les juges. [...] Tant que Périclès dirigea le dèmos, la vie politique fut assez honnête, mais après sa mort elle devint pire.

*Aristote, Constitution des Athéniens, 384-322 av. J.-C., XXVI-XVIII*

1. Tribunal aristocratique chargé des affaires religieuses et familiales.

**QUESTIONS :**

<p><b>Thème 1</b></p> <p>Athènes, la cité mère de la <b>démocratie</b></p>	<p>1. Quel est le fonctionnement de la démocratie athénienne ?</p> <p>2. Quel est le rôle des citoyens ? Quelle place occupent-ils ?</p> <p>3. Quelle(s) limite(s) à la démocratie athénienne ?</p>	<p> documents 1 à 4</p>
<p><b>Thème 2</b></p> <p>Athènes, une <b>puissance maritime</b></p>	<p>1. Sur quoi Athènes fonde-t-elle sa puissance maritime ?</p> <p>2. Quel est l'instrument politique qui permet à Athènes de se constituer un empire ?</p>	<p> p. 42-43</p> <p> document 5</p>
<p><b>Thème 3</b></p>	<p>Qui est Périclès ?</p>	<p> p. 38-39 (ou 28-39)</p>
<p><b>PPO</b></p> <p><b>Périclès</b> et la démocratie athénienne</p>	<p>Quel rôle joue-t-il au sein de la démocratie athénienne ?</p>	<p> document 6</p>
	<p>Quel est son rôle dans la Ligue de Délos ?</p>	<p> 4 p. 38-39 (ou 28-39)</p>

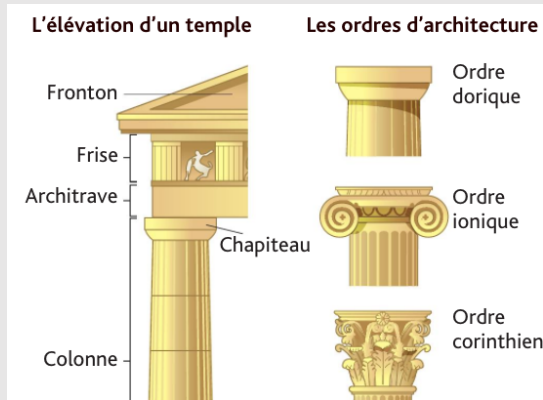
**Objectif :** identifier quelles sont les empreintes culturelles laissées par la civilisation grecque autour de la Méditerranée ?

➔ A l'aide de l'activité précédente et des documents ci-dessous, complétez le schéma bilan (page suivante) en identifiant :

- Les empreintes politiques du monde grec ;
- Les traces territoriales de la cité d'Athènes ;
- Les héritages culturels de la civilisation grecque.

### Les héritages culturels de la Grèce antique

#### DOCUMENT 1.



#### DOCUMENT 2.

« Pour ce qui est des maladies, voici comment nous les diagnostiquons : notre connaissance s'appuie sur la nature humaine commune à tous et sur la nature propre de chaque individu [...] ; sur les habitudes du malade, le régime de vie, les occupations, l'âge de chacun ; sur les paroles, les manières, les silences, les pensées qui l'occupent, le sommeil, les insomnies, [...] , les selles, les urines, les crachats et les vomissements ; sur la nature des maladies qui se sont succédé chez le malade ; sur la sueur, le refroidissement, la toux, le hoquet... ».

Hippocrate (460-377 avant J.-C.), *Épidémies*, 1.

#### DOCUMENT 3.

« J'expose ici mes recherches pour empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface de la mémoire et que de grands et merveilleux exploits accomplis tant par les barbares que par les Grecs ne cessent d'être renommés ; en particulier, ce qui fut cause que Grecs et barbares entrèrent en guerre les uns avec les autres [...] Quant à moi, je ne vais pas prononcer, à propos de ces événements : il en fut ainsi ou d'une autre façon.».

Hérodote (485-426 avant J.-C.), *Histoires*, I, 1 et 5, vers 440-430 avant J.-C..

#### DOCUMENT 3.

- Thalès (Milet en Ionie 625-547 avant J.-C.)
- Pythagore (île de Samos 580-495 avant J.-C.)

- Socrate (Athènes, 470-399 avant J.-C.)
- Platon (Athènes, 427-399 avant J.-C.)
- Hippocrate (île de Cos, 460-377 avant J.-C.)

- Aristote (Stagire en Macédoine 384-322 avant J.-C.)
- Euclide (Alexandrie en Egypte, 325-265 avant J.-C.)
- Archimède (Syracuse en Sicile, 287-212 avant J.-C.)
- Ératosthène (Cyrène en Libye, 276-194 avant J.-C.)



#### Des acteurs de comédie avec leur masque

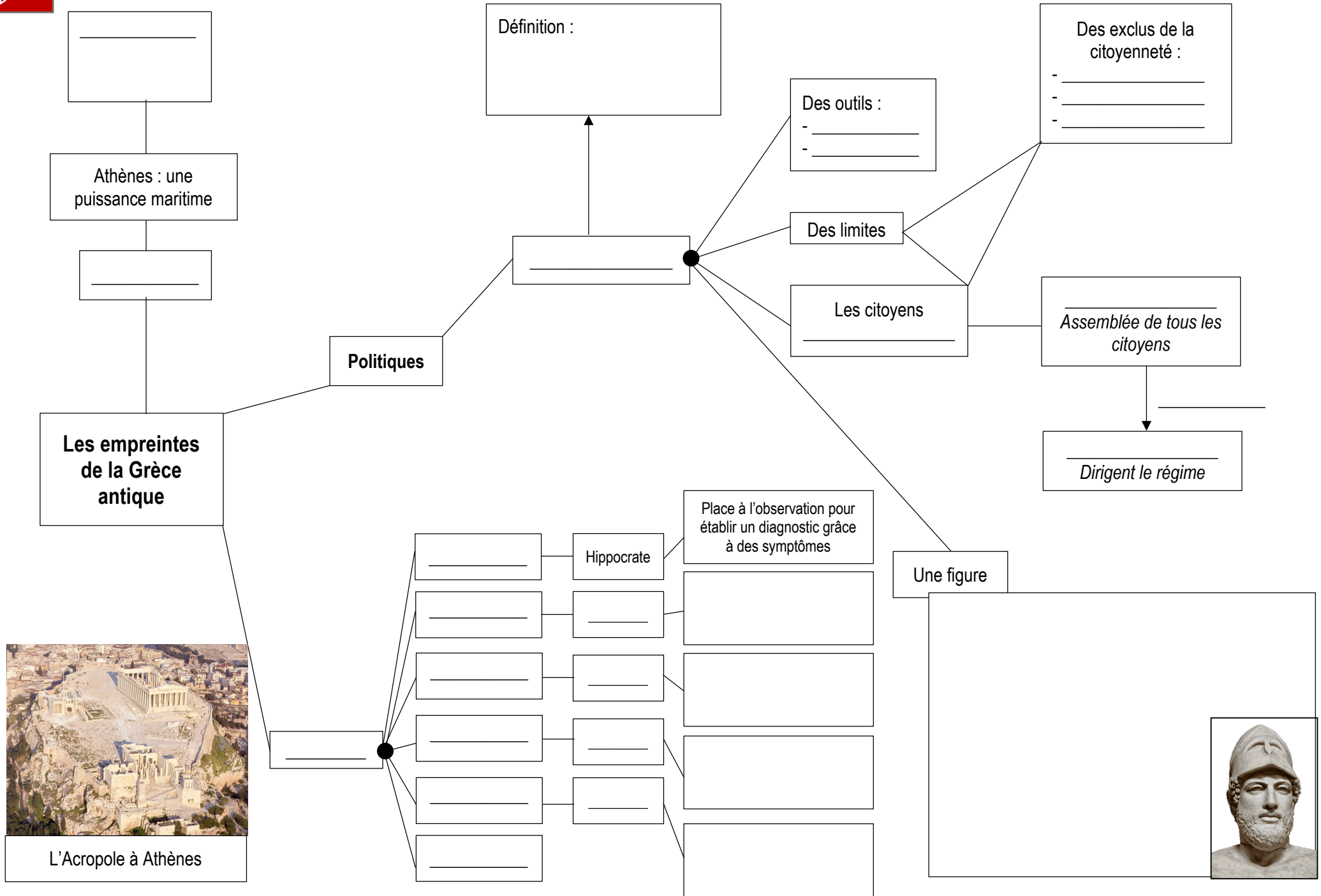
(Statuettes grecques, 1<sup>er</sup> siècle avant J. -C., Musée du Louvre, Paris.)

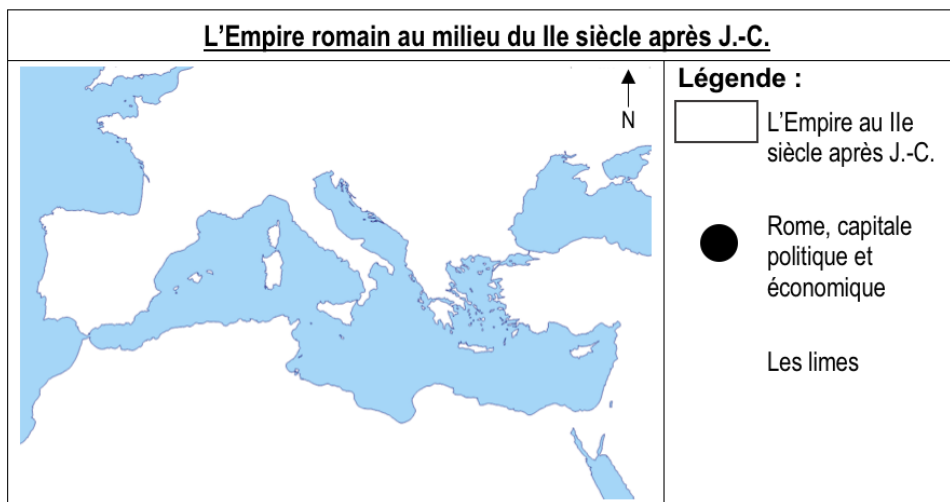
#### Un médecin grec

(Détail d'un vase grec, vers 470 avant J.-C., Musée du Louvre, Paris.)

Le médecin pratique une saignée sur un patient, une thérapie très répandue à l'époque grecque.







### A) La formation d'un vaste empire

**Objectif** : comprendre comment et à l'initiative de qui Rome va se constituer en empire ?



### ACTIVITÉ N°3

#### PPO AUGUSTE ET LA NAISSANCE DE L'EMPIRE

À partir des documents pages 44-45 (ou 32-33) du manuel, expliquez la naissance de l'Empire romain et le rôle joué par Auguste. Votre réponse sera rédigée sous la forme d'un développement construit.

### B) Un empire de brassages culturels et religieux

**Objectif** : comprendre quelles sont les empreintes culturelles et religieuses laissées par la civilisation romaine au sein de son Empire ?



### VOCABULAIRE :

**Romanisation** : adoption du mode de vie, de la langue latine, et de la religion romaine dans les territoires de l'Empire romain



### ACTIVITÉ N°4 · LA ROMANISATION DE L'EMPIRE ET SES HÉRITAGES

→ **Consigne** : À l'aide des dossiers documentaires indiqués dans le tableau ci-dessous, identifiez-les héritages/empreintes romaines et décrivez-les

#### LA ROMANISATION DE L'EMPIRE ET SES HÉRITAGES

Les héritages	Description
Dossier n°1 + dossier n°5 (docs. 5 et 7)	
Dossier n°2	
Dossiers n°3 et n°4	